



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DDCSPP de l'Orne

La relation organisateur/directeur en accueil collectif de mineurs (ACM)

Groupe de travail

Séance 1 : à Sées le 18 avril 2013 (18h00 – 20h30)

- Les membres du groupe
- La démarche
- Les objectifs
- La méthode

Les membres du groupe

- Présentation de l'animateur
- Présentation des personnes présentes (« tour de table ») :
 - Nom, prénom
 - Présentation de la structure organisant l'ACM
 - Fonctions occupées dans la structure
 - Attentes concernant le groupe de travail
 - Eventuellement témoignage d'une expérience ou partage d'un « cas pratique »

La démarche

Quelques éléments de diagnostic :

- Des besoins en lien avec cette thématique exprimés par certaines structures
- Des relations parfois défailiantes sources de dysfonctionnements constatés par la DDCSPP
- Une problématique souvent pointée lors des visites d'ACM effectuées par les agents de la DDCSPP

- Des projets éducatifs ne permettant pas toujours de mettre les directeurs dans les meilleures conditions (éléments manquants ou trop généraux)
- Des projets pédagogiques ne répondant pas toujours aux orientations définies par les projets éducatifs
- Une hétérogénéité importante des pratiques

Un postulat comme base de travail:

Le développement de la relation organisateur / directeur : un facteur important d'amélioration de la qualité éducative et de la sécurité dans les accueils collectifs de mineurs

La démarche (suite)

Premiers éléments de réflexion :

Les fonctions et responsabilités de chacun, une définition complexe :

- « Organisateur » : personne morale (association, collectivité, etc.), élu, décideur, employeur, etc.
- « Directeur » : professionnel (de l'animation), salarié/bénévole, technicien, coordonateur, animateur, etc.

- La relation organisateur/directeur : une relation interpersonnelle dans un contexte spécifique :
 - Relation hiérarchique
 - Relation inscrite dans un cadre juridique (droit du travail + ACM)
 - Relation fondée sur des engagements personnels souvent forts
 - Relation potentiellement conflictuelle (divergences, incompréhensions, etc.)
- Relation = produit de l'interaction entre deux ou plusieurs personnes. Implique une possibilité d'agir sur chacun des membres pour modifier/améliorer la relation
- Le projet éducatif et le projet pédagogique : des outils de clarification de la relation (qui fait quoi?)

Les objectifs

- Identifier les perceptions actuelles des membres du groupe de travail
- Clarifier les fonctions de chacun des acteurs de l'ACM
- Repérer les bonnes pratiques et moyens pour développer cette relation
- Produire un document diffusable valorisant les travaux menés

La méthode

- Constitution d'un groupe de travail composé à parité de représentants des organisateurs et des directeurs (8 binômes maximum)
- 3 séances de travail en soirée (18h00 – 20h30) :
 - Le 18 avril 2013
 - 2^{ème} séance avant les vacances d'été (à définir collectivement)
 - 3^{ème} séance (à définir collectivement)

Les objectifs par séance :

- 1^{ère} séance :
 - Présenter la démarche
 - Faire émerger les représentations des membres du groupe
 - Poser les pistes de travail pour la suite
- 2^{ème} séance (contenu sous réserve) :
 - Approfondir la définition des rôles de chacun
 - Débuter la conception et la réalisation de l'outil
- 3^{ème} séance (contenu sous réserve) :
 - Repérer des bonnes pratiques et moyens de développement de la relation
 - Finaliser l'outil
 - Evaluer et définir les perspectives

• Les principes de fonctionnement :

- volontariat
- Participation régulière et active des deux membres de chaque binôme
- Respect mutuel et bienveillance
- Approche non jugeante : toutes les questions et remarques sont les bienvenues
- Confidentialité des échanges (sauf accord explicite pour diffusion)
- Positionnement en tant qu'aidé et aidant
- Un travail de construction collective (peu de temps « descendants »)

Questions, remarques, validation de la démarche et des principes de fonctionnement par le groupe

Faire émerger les représentations

- « **Autour du mot** » (groupe de mots...) 45'
 - « LA RELATION ELU/TECHNICIEN »
 - On écrit sur le paperboard des mots associés 15'
 - On souligne les mots centraux, importants, essentiels 5'
 - On barre les mots rejetés, incompris 5'
 - Analyse et synthèse 20'

Faire émerger les représentations

- **L'environnement de chaque acteur** 45'
 - Par groupe de pairs : 20'
 - Les élus identifient les éléments de l'environnement des techniciens
 - Les techniciens identifient les éléments de l'environnement des élus

Sous forme de schéma sur page A3 ou paperboard
 - Restitution par un rapporteur de chaque groupe 2x5'
 - Discussion, analyse et synthèse 15'

Poser les pistes de travail pour la suite

- Tour de table/discussion en grand groupe 30'
 - Evaluation de la première séance 10'
 - Les attentes pour la suites 10'
 - Proposition de formes de support pour l'outil 10'
- Lieu et date de la prochaine rencontre 5'

Conclusion

- Pour me contacter :

Arthur LEPELLETIER

02 33 32 50 24 (ligne directe)

02 33 32 50 21 (accueil du service)

Arthur.lepelletier@orne.gouv.fr

Merci de votre participation et à bientôt !